

C'est f@it pour vous

LETTRE D'INFORMATION DU PERSONNEL - AVRIL 2026

ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES 2026

Découvrez la nouvelle équipe !



Le conseil communautaire du Grand-Langres s'est réuni le jeudi 9 avril au complexe Urbatus de Saints-Geosmes afin d'élire son nouvel exécutif ! **Céline Bernard**, Maire de Rolampont, a été élue Présidente de la Communauté de Communes du Grand-Langres.

L'assemblée a également désigné les sept vice-présidents qui composent le directoire :

- **Jean-Luc Vauthier** - 1er vice-président - Maire de Val-de-Meuse : Développement économique
- **Dominique Thiébaud** - 2ème vice-présidente - Maire de Bourg : Petite enfance et administration générale
- **Danielle Depuis** - 3ème vice-présidente - Maire de Changey : Petite enfance, affaires scolaires et jeunesse
- **Nicolas Thomassin** - 4ème vice-président - Maire de Chauffourt : Environnement. Epaulé par Raphaël Péchiodat, conseiller délégué
- **François Guéniot** - 5ème vice-président - premier adjoint de Saints-Geosmes : Aménagement du territoire et projets structurants
- **Benjamin Lambert** - 6ème vice-président - conseiller municipal de la ville de Langres : Citoyenneté et solidarité
- **Théo Caviezel** - 7ème vice-président - Maire de Langres : Stratégie de l'habitat et du cadre de vie



LES JEUNES DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE SUR SCÈNE

Retour sur un moment riche en émotions !

Le 18 avril dernier, le théâtre Michel-Humbert a vibré au rythme de *L'Envol*. Ce spectacle, mêlant danse et théâtre, a marqué l'aboutissement d'un travail créatif riche mené depuis plusieurs mois par les jeunes du Programme de Réussite Éducative (PRE), sous l'œil expert de Célia Pichon de la Cie *Minuit et Demi*. Plus d'une centaine de spectateurs ont répondu présent pour applaudir et encourager nos jeunes talents dans une ambiance chaleureuse.

Ce projet a mis en lumière une des missions du PRE, qui accompagne les enfants de 2 à 16 ans du Quartier Prioritaire présentant des fragilités. Ce dispositif intervient dans la prévention du décrochage scolaire et le soutien à la parentalité, tout en agissant sur la confiance en soi, la santé et l'ouverture culturelle, pour promouvoir l'égalité des chances.

Entièrement conçu par les enfants (textes, costumes et affiche), ce spectacle a été une véritable réussite grâce à leur implication et au précieux soutien de Blandine Hutinet et Christelle Tuillon, coordinatrice et référentes éducatives du PRE.

Bravo à nos jeunes pépites langroises !



CNAS 2026 : CE QUI CHANGE POUR VOUS !

Les nouveautés à ne pas manquer pour bien démarrer l'année

Retrouvez ci-dessous les dernières nouveautés du CNAS ! Pour les agents ne disposant pas d'un ordinateur professionnel, des catalogues ont été distribués au sein des services !

- Dès 2026, l'« accompagnement des prêts » évolue : le CNAS ne finance plus les banques et verse désormais une aide directe « accompagnement aux prêts BFM » aux bénéficiaires.
- Le forfait SPORT est revalorisé à 37 € pour 0 à 2 enfants (contre 35 €) et 62 € à partir de 3 enfants (contre 60 €).
- Les aides pour enfant en situation de handicap augmentent aussi : 260 € pour un taux de 50 % à 79 % (contre 253 €) et 670 € pour un taux ≥ 80 % (contre 660 €)
- L'aide précarité énergie est renforcée jusqu'à 300 € (contre 100 €). Pour le Noël des enfants, la demande est à effectuer avant le 25 décembre 2026. Pensez à anticiper vos démarches !
- Le tarif cinéma passe à 5,50 € (contre 4,50 €). La plan épargne chèques vacances propose désormais un format papier ou dématérialisé, avec un plan réduit de 5 à 4 mois.
- Pour la déclaration fiscale 2025, les montants CNAS imposables sont préremplis mais doivent être vérifiés via l'attestation fiscale disponible dans votre espace CNAS ; en cas d'écart, une correction est à faire.
- Concernant les CESU, déclarez uniquement le reste à charge après déduction de 2,60 € par ticket ; l'attestation est disponible sur le site Ticket CESU (rubrique « Recevoir mon attestation annuelle »), pensez à vérifier vos indésirables.

Pour toutes questions, rapprochez-vous du service RH ou consultez votre espace CNAS [en cliquant ici](#) !

LE SERVICE DU MOIS !

Le service des espaces verts, artisans de notre cadre de vie !

À l'heure où la nature s'éveille, le service des Espaces Verts de la Ville de Langres s'active pour préserver notre cadre de vie. De la cité fortifiée aux faubourgs, sans oublier le village de Corlée, ces agents œuvrent quotidiennement pour valoriser la richesse de notre patrimoine végétal. Leur action s'étend également au-delà de Langres, puisqu'ils assurent l'entretien paysager de certaines zones d'activités économiques du Grand-Langres, participant ainsi à l'attractivité du territoire.

Leur mission suit le rythme des saisons, exigeant une polyvalence technique constante. Durant l'hiver et le printemps, l'accent est mis sur la taille raisonnée des arbres et les nouvelles plantations qui densifient notre canopée urbaine. Dès l'arrivée des beaux jours, les opérations de tonte et l'entretien des massifs deviennent prioritaires pour offrir un environnement urbain soigné et harmonieux pour les langroises et les langrois.

L'été marque le pic d'activité ! Afin de maintenir un niveau d'entretien optimal malgré l'accélération de la pousse, le service renforce ses effectifs durant la période estivale. Ce soutien saisonnier est essentiel pour maintenir la beauté de notre cité tout en permettant aux équipes de prendre soin de l'environnement à travers des gestes précis.

Qu'il s'agisse de braver la chaleur estivale ou les intempéries, nos agents restent mobilisés par tous les temps pour embellir notre quotidien ! Un grand bravo à toute l'équipe des espaces verts !

